

RÈGLEMENT NUMÉRO 1635-2025

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1314-2019
RELATIF À LA CIRCULATION, AU STATIONNEMENT, À LA
SÉCURITÉ ET À L'USAGE DES VOIES PUBLIQUES ET DES
VÉHICULES ROUTIERS**

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville a adopté le Règlement numéro 1314-2019 sur la circulation, le stationnement, la sécurité et l'usage des voies publiques et des véhicules routiers;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de modifier le Règlement numéro 1314-2019;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet par le conseiller _____ et dépôt du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 29 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est, par le présent règlement, ordonné et statué ce qui suit :

- 1.- Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- 2.- Le Règlement numéro 1314-2019 est modifié par le remplacement de l'annexe F, de manière à ajouter les lots numéros 3 666 417 et 3 764 374 du cadastre du Québec, constituant le Centre intégré de formation et d'innovation technologique (CIFIT).
- 3.- Le présent règlement modifie tout règlement incompatible avec celui-ci.
- 4.- Le présent règlement entre en vigueur suivant la loi.

VICTORIAVILLE, ce

ANTOINE TARDIF
Maire

ROSANE ROY
Greffière

ANNEXE F

(Stationnements)

STATIONNEMENTS PUBLICS :

1.	Alexandre-Boucher (P1)	(lot n° 2 473 964)
2.	Saint-Louis (P2)	(lot n° 2 473 688)
3.	Desjardins (P3)	(lot n° 2 477 040)
4.	Foisy (P4)	(lot n° 2 474 849)
5.	Demers (P5)	(lot n° 2 477 041)
6.	Perreault (P6)	(lot n° 3 690 716)
7.	De Bigarré (P7)	(lot n° 2 477 250)
8.	Pierre-Laporte (P8)	(lot n° 2 475 030)
9.	De l'Académie	(lot n° 2 473 904)
10.	Drouin	(lot n° 2 473 905)
11.	Thomas-Grégoire (P10)	(lot n° 2 475 647)
12.	Centre communautaire d'Arthabaska	(lot n° 2 476 403)
13.	Bibliothèque Alcide-Fleury	(lot n° 2 476 431)
14.	Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot	(lot n° 2 474 087)
15.	De l'Académie	(lot n° 2 473 904)
16.	De la Halte-d'Arthabaska	(lot n° 2 475 888)
17.	Joujouthèque (17 et 19, rue des Forges)	(lot n° 2 473 960)
18.	Des Forges	(lot n° 2 477 086)
19.	Drouin	(lot n° 2 742 377)
20.	Du Bois des Frères	(lot n° 3 304 979)
21.	Colisée Desjardins	(lot n° 2 949 574)
22.	Parc du Mont-Arthabaska	(lot n° 2 949 328)
23.	Pavillon Jean-Béliveau (474, boulevard Jutras Est)	(lot n° 2 949 576)
24.	Du réservoir Beaudet	(lot n° 2 742 741)

ANNEXE F (Stationnement)

STATIONNEMENTS PUBLICS (SUITE) :

25.	Service incendie	(lot n° 4 911 405)
26.	Girouard	(lot n° 2 949 325)
27.	Hamel	(lot n° 3 709 764)
28.	Louis-Ovide-Pépin (coin rues Poisson et boulevard des Bois-Francis Sud)	(lot n° 2 476 497)
29.	Notre-Dame-des-Anges	(lot n° 2 477 085)

STATIONNEMENTS PRIVÉS (DÉCRÉTÉS PUBLICS) :

30.	De l'église Saints-Martyrs (P9)	(lot n° 6 008 532)
31.	Agri-Sports	(lot n° 2 949 562)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec : règlement relatif à la gestion des voies d'accès et aires de stationnement (R-009)

32.	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	(lot n° 2 949 032)
33.	Centre d'hébergement du Chêne	(lot n° 4 621 669)
34.	Centre d'hébergement du Roseau	(lot n° 4 621 669)
35.	CLSC Suzor-Coté (100, rue de l'Ermitage)	(lot n° 2 474 424)
36.	CLSC des Bois-Francis (339, boulevard des Bois-Francis Nord)	(lot n° 2 947 993)
37.	Services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation et leur famille (38, rue Monfette)	(lot n° 2 474 344)
38.	Services en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme – Institut universitaire (466, boulevard des Bois-Francis Nord) (15, rue Rubin)	(lot n° 2 474 644)
39.	Services en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme – Institut universitaire (7, rue Fleury)	(lot n° 4 499 210)

ANNEXE F

(Stationnements)

Commission scolaire des Bois-Francis : règlement relatif à la gestion des voies d'accès et aires de stationnement adopté le 30 octobre 1995 (C-12-95)

- | | | |
|-----|---|--------------------|
| 40. | École secondaire Le boisé
(605, rue Notre-Dame Est) | (lot n° 5 428 566) |
| 41. | École nationale du meuble (EQMBO)
(765 rue Notre-Dame Est) | (lot n° 5 285 052) |

CÉGEP de Victoriaville : règlement # 4 relatif à la gestion des voies d'accès et des aires de stationnement adopté le 2 mai 2005

- | | | |
|-----|--|--------------------------------------|
| 42. | CÉGEP de Victoriaville
(475, rue Notre-Dame Est) | (lot n° 4 460 536) |
| 43. | Centre intégré de formation et
d'innovation technologique (CIFIT) | (lots n°s 3 666 417 et
3 764 374) |